

Formation : Le projet associatif

Module 1 CFGA (voir fiche de présentation jointe)

Au programme :

- ⇒ Définition du projet associatif
- ⇒ Démarche : Diagnostic, orientations, plan d'actions, fiche action
- ⇒ Le point de vue du partenaire Conseil Général

Intervenants :

Marina DINIS-JEOFFRET, Chef du Service Développement Sportif du Conseil Général

Anthony SCREMIN, agent de développement du CDOS de Moselle.

Jeudi 09 octobre 2014 de 19h00 à 21h00

Maison Départementale des Sports de Moselle

Inscription en ligne via le lien suivant (gratuit) :

<http://moselle.franceolympique.com/art.php?id=57180>

Nouveauté 2014-2015 !

Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A)



Pour qui ?

Le C.F.G.A s'adresse à tous les bénévoles licenciés dans une association sportive de Moselle.

Objectifs :

La formation consiste à développer ou faire acquérir à des bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association, des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Elle peut être un premier pas vers une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E).

Déroulement de la formation :

Elle est constituée des deux phases successives suivantes :

- une formation théorique de 30h00 encadrée par un responsable pédagogique

Celle-ci se base sur le programme de formation annuel du CDOS. Pour valider cette partie, il faut participer aux 12 thèmes suivants (sur un ou deux ans) qui se déroulent à la Maison Départementale des Sports à Metz :

- 1 - Elaborer son projet associatif : jeudi 09 octobre de 19h00-21h00
- 2 - La connaissance du Mouvement Sportif et son environnement :
jeudi 16 octobre de 19h00-21h00
- 3 - La comptabilité niveau 1 : jeudi 06 novembre de 19h00-21h00
- 4 - La responsabilité du dirigeant : jeudi 20 novembre de 19h00-21h00
- 5 - La comptabilité niveau 2 : jeudis 27 novembre et 04 décembre de 19h00-21h00
- 6 - Organiser un événement sportif : jeudi 11 décembre de 19h00-21h00
- 7 - La communication : jeudi 15 janvier de 19h00-21h00
- 8 - La recherche de partenaires privés : jeudi 29 janvier de 19h00-21h00
- 9 - La gestion des ressources humaines : jeudi 05 mars de 19h00-21h00
- 10 - Créer un emploi : date à définir
- 11 - Le fonctionnement statutaire de mon association : lundis 04 et 11 mai de 19h00-21h00
- 12 - Organiser un événement éco-responsable : date à définir

- une formation pratique accomplie sous tutorat pédagogique d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association.

Informations et inscriptions

Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle
Anthony SCREMIN, responsable pédagogique de la formation
Tél. : 03 87 21 91 71 ou Courriel : anthonyscremin@sport57.fr

Bulletin d'inscription

Certificat de Formation à la Gestion Associative

VOTRE ASSOCIATION :

Dénomination :

Affiliation fédérale (faire apparaître la discipline ex : FF Cyclisme) :

Ville de l'association :

Adresse:

Téléphone :

Courriel :

LE STAGIAIRE :

Prénom et Nom :

Fonction (ex : Trésorier) :

Tél. Mobile :

Courriel :

Date de naissance :

LE STAGIAIRE :

Prénom et Nom :

Fonction :

Tél. Mobile :

Courriel :

Date de naissance :

LE STAGIAIRE :

Prénom et Nom :

Fonction :

Tél. Mobile :

Courriel :

Date de naissance :

LE STAGIAIRE :

Prénom et Nom :

Fonction:

Tél. Mobile :

Courriel :

Date de naissance :

A renvoyer par courriel, fax, ou courrier aux coordonnées ci-dessous

Entrée en formation possible tout au long de l'année !!!

(Validation des modules sur 24 mois à partir du 1^{er} module validé)

A CDOS 57 – Maison des Sports – 3, place de la Bibliothèque - 57000 Metz

Ou Par courriel à : anthonycremin@sport57.fr ou par fax : 03.87.37.31.76

Mesdames et Messieurs les Présidents de Comités Départementaux de Moselle,

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle propose chaque année un programme de formation pour les dirigeants bénévoles. La Commission Formation a voulu innover cette année en proposant le « **Certificat de Formation à la Gestion Associative** » plus communément dénommé C.F.G.A. Celui-ci n'est pas diplômant en soi mais est une reconnaissance du Ministère de la Vie Associative de compétences acquises par les dirigeants. Il peut également ouvrir le voie vers une **Validation des Acquis de l'Expérience**.

Pour l'obtenir, les candidats devront participer à **12 modules de formation**, essentiellement en soirée, qui s'appuient sur notre programme habituel avec quelques compléments et ensuite réaliser **un stage de 20 jours dans une association**. La personne dispose de 24 mois dès la participation au premier module pour valider son C.F.G.A. Nous validons d'ailleurs les modules réalisés au CDOS 57 par les bénévoles sur la saison 2013-2014. Vous trouverez joint le programme détaillé des modules.

Sachez également que les Comités Départementaux vont être sollicités pour assurer une partie du module « **Connaissance du Mouvement Sportif et son environnement** ». En effet, nous pensons qu'il est essentiel que le candidat ait une présentation du fonctionnement de sa fédération par des représentants de celle-ci. Et nous restons à votre écoute pour une construction personnalisée par fédération départementale du parcours « C.F.G.A ».

Réunion de présentation le jeudi 09 octobre à 18h00 à la Maison des Sports de Moselle
Suivi du 1^{er} module à 19h00
« Elaborer son projet associatif »

Nous vous invitons à faire suivre cette information à vos clubs,
Cordialement

Pour Hervé DESMOULINS,
Président de la Commission Formation

Anthony SCREMIN
Agent de développement
Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle - CDOS 57-
Maison Départementale des Sports de Moselle
3, place de la Bibliothèque - 57000 Metz -
Tél: 03.87.21.91.71- Fax: 03.87.37.31.76
courriel: anthonyscremin@sport57.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents de Comités Départementaux de Moselle,

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle propose chaque année un programme de formation pour les dirigeants bénévoles. La Commission Formation a voulu innover cette année en proposant le « **Certificat de Formation à la Gestion Associative** » plus communément dénommé C.F.G.A. Celui-ci n'est pas diplômant en soi mais est une reconnaissance du Ministère de la Vie Associative de compétences acquises par les dirigeants. Il peut également ouvrir le voie vers une **Validation des Acquis de l'Expérience**.

Pour l'obtenir, les candidats devront participer à **12 modules de formation**, essentiellement en soirée, qui s'appuient sur notre programme habituel avec quelques compléments et ensuite réaliser **un stage de 20 jours dans une association**. La personne dispose de 24 mois dès la participation au premier module pour valider son C.F.G.A. Nous validons d'ailleurs les modules réalisés au CDOS 57 par les bénévoles sur la saison 2013-2014. Vous trouverez joint le programme détaillé des modules.

Sachez également que les Comités Départementaux vont être sollicités pour assurer une partie du module « **Connaissance du Mouvement Sportif et son environnement** ». En effet, nous pensons qu'il est essentiel que le candidat ait une présentation du fonctionnement de sa fédération par des représentants de celle-ci. Et nous restons à votre écoute pour une construction personnalisée par fédération départementale du parcours « C.F.G.A ».

Réunion de présentation le jeudi 09 octobre à 18h00 à la Maison des Sports de Moselle
Suivi du 1^{er} module à 19h00
« Elaborer son projet associatif »

Nous vous invitons à faire suivre cette information à vos clubs,
Cordialement

Pour Hervé DESMOULINS,
Président de la Commission Formation

Anthony SCREMIN
Agent de développement
Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle - CDOS 57-
Maison Départementale des Sports de Moselle
3, place de la Bibliothèque - 57000 Metz -
Tél: 03.87.21.91.71- Fax: 03.87.37.31.76
courriel: anthonyscremin@sport57.fr